

PROCÈS VERBAL DU 2ème CONSEIL D'ÉCOLE

Mardi 13 mars 2018

Présents : Mme Revil-Signorat (représentante de la mairie), Mr Gagneron (maire délégué) Mesdames Burillier, Dahmani et Lefebvre et Monsieur Scherma (représentantes et suppléant(e)s des parents d'élèves), Madame Chavanne (ATSEM et coordinatrice des TAP), Mesdames TISSOT et FAVRE.

Excusée : Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Secrétaire de séance : Mme Favre

Présidente de séance : Mme TISSOT

Début de la séance : 17h00

BILAN Effectif :

L'effectif total est de 49 élèves pour 2 classes, il reste le même qu'à la rentrée.

1. Rentrée 2018 :

Prévision pour l'an prochain : 43 élèves (1 inscription en PS)

Rythme scolaire : Le retour à la semaine de 4 jours a été voté le 9 janvier 2018 lors d'un conseil d'école extraordinaire pour la commune de Val de Chaise.

La commission du DASEN a statué le 7 février. Le DASEN a envoyé son accord à la municipalité.

Le retour à 4 jours est officiel. Les élèves de Val de Chaise auront donc école le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour le mercredi matin, la mairie étudie un partenariat avec le centre aéré de la ville d'Ugine .

2. Agenda :

P1	<ul style="list-style-type: none">- course longue USEP- goûter d'automne
P2	<ul style="list-style-type: none">- Spectacle de Noël : Spectacle offert par les C.E. à Faverges-Seythenex pour les maternelles (participation financière de la municipalité)
P3	<ul style="list-style-type: none">- Rencontre USEP Tchoukball (CM)- Sortie cinéma « Belle et Sébastien 3 » en avant-première avec présence du réalisateur/acteur avec l'école de Marlens. (classe des grands)- Rencontre USEP jeux d'opposition (maternelles et CP)- Intervention de Sylvie Santi « Dis moi 10 mots » (classe des grands)- projet financé par fabric'arts- Goûter-crêpes- tea time
P4	<ul style="list-style-type: none">- Intervention de Sylvie Santi « Dis moi 10 mots » + représentation le 23 mars à la médiathèque de Faverges.- Tea-time (pour les parents de la classe de Mme FAVRE)- Rencontre USEP Danse de création (maternelles et CP)
P5	<ul style="list-style-type: none">- Rallye mathématiques avec l'école de Marlens/St Ferréol + 6èmes ?- Intervention Amandine (l'école de musique) financée par la municipalité.- Cycle piscine (du CP au CM2) financé par la municipalité- Sortie Rando Glières (le 12 juin pour les CM) financé par le conseil général- visite du collège par les CM2- Sortie pisciculture- Sortie rencontre correspondants (pour la classe des grands)- Sortie de fin d'année- Fête de l'école (thème : le tour du monde)

Attention : le pont de l'ascension sera rattrapé les mercredis après-midi 4 avril et 2 mai de 13h30 à 16h30.

Pour réaliser tous ces projets, ces sorties, nous avons besoin de financements et de parents bénévoles, aussi nous remercions l'association des parents d'élèves pour son investissement ainsi que les parents accompagnateurs et la mairie.

3. PERISCOLAIRE :

Il y a toujours le même nombre d'enfants inscrits.

Les activités des périodes précédentes : dessins, début de décoration du préau et de la cour, sketch, ordinateurs, parcours de motricité, projet photos.

Sur cette période, les activités sont : suite du projet cour, brico-pâques, step, jeux de société.

Une exposition/représentation sera prévue pour vous faire partager ces projets.

4. SECURITE

Exercice alerte Piézan du 10/11/17

L'exercice s'est bien déroulé, nous avons rejoint le champ en 1 min 32 sec.

Remarque : les marches de l'escalier ne sont pas plates, des enfants ont glissé.

Le lieu de l'évacuation bien que sécurisé, n'est pas satisfaisant (que fait-on une fois dans le champ ?).

Remarque de la mairie : les marches seront mises à plat. Un exercice surprise organisé par les pompiers sera effectué prochainement afin de savoir comment les pompiers pourront nous évacuer une fois au milieu du champ.

Exercice attentat-intrusion le 12/12/17.

L'exercice s'est bien déroulé, les enfants sont restés calmes. Ils ont eu beaucoup d'interrogations mais l'équipe a fait le nécessaire afin de répondre au mieux à leurs questions.

Cet exercice nous a permis de nous questionner sur la visibilité (vitres), un devis (réalisé par la mairie) pour un film effet « miroir » est en cours.

Evacuation de l'école (risque Piézan) à titre préventif du 22/01/18 et du 23/01/18

L'évacuation a été donnée par Mr GAGNERON à 10h. L'évacuation s'est passée dans le calme, nous avons rejoint la salle communale de Cons à pied.

L'évacuation a duré 2 jours, tout le matériel a été amené afin que l'enseignement, le péri-scolaire et la cantine soient assurés.

Nous remercions les personnes qui nous ont aidées au bon déroulement de cette évacuation.

Cette évacuation nous a permis d'améliorer notre réflexion sur le protocole à suivre, sur le matériel à avoir et sur le système d'alerte. Réflexion toujours en cours en attente d'une réunion bilan avec la mairie.

Remarques de la mairie:

Pour décider de l'évacuation, il y a un certain nombre de critères à prendre en compte (pluie importante cumulée, état des couloirs d'avalanche/coulées, état des ruisseaux).

Cet exercice « grandeur nature » nous a permis de vérifier l'efficacité de l'évacuation, les enfants ont évacué rapidement ce qui est un bon point.

Des mesures de prévention se mettent en place :

Le RTM va nettoyer le cours d'eau et les affluents (par hélicoptère). Ce travail commencera au début de l'été et sera effectué sur 2 ans. Un suivi sur le long terme est également prévu.

Un Drone sera envoyé pour vérifier l'état du cours d'eau après les descentes d'avalanches (un drone a été envoyé au début de l'hiver).

Il existe un comité de vigilance sur Cons Sainte Colombe. Un registre d'observation est également mis à la disposition de tous à la mairie de Val de Chaise-Marlens.

Un système d'alerte par téléphone va être mis en place auprès de tous les habitants de la commune.

5. QUESTIONS DIVERSES :

Question d'un parent d'élèves : une fois toutes ces démarches de prévention effectuées, est-ce que la zone d'aléas sera revue ?

Réponse de la mairie : Nous allons nous renseigner.

Date du prochain conseil d'école :

- Le mardi 5 juin 2018 à 17h30

Les questions des parents seront adressées à Mme TISSOT pour le 30 mai.

Merci à tous !

Mme Favre et Mme Tissot

Relecture : Mme LEFEBVRE (parent d'élèves)